

## PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 1<sup>er</sup> MARS 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 1<sup>er</sup> mars 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 14 – Absent : D. GERVAIS

Secrétaires de séance : D. CASASSUS - P. THERY

-----

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour ajouter un point à l'ordre du jour initial, il s'agit du fermage des vignes communales. Le conseil donne son accord.

A l'ordre du jour :

### 1) Subventions aux associations et CCAS

Plusieurs demandes de subventions ont été reçues au titre de 2010, il est proposé la répartition suivante :

Associations	Subvention TTC en €	Votes
Anciens combattants	80,00	14 pour
Club soleil d'Automne	200,00	14 pour
Compagnie des loisirs	100,00	14 pour
ADMR	1 780,00	14 pour
Sou des Ecoles	500,00	14 pour
Comité Tour du Beaujolais	80,00	14 pour
ADELCA	150,00	14 pour
FESTICATS	1 000,00	14 pour
AJJ	200,00	14 pour
Amicale des personnes âgées J. BOREL	100,00	14 pour
Interclasse des conscrits	200,00	14 pour
A l'ombre du Chêne	100,00	14 pour
Société de Chasse	150,00	12 pour, 2 abstentions,
Cadole et Sens	100,00	9 pour, 3 contre, 2 abstentions
Docteur Clown	80,00	14 pour
CCAS	3 600,00	14 pour
total	<b>8 420,00</b>	

*Le conseil émet le souhait pour l'année prochain de connaître les conditions d'utilisation de ces subventions et demande aux associations concernées de fournir un bilan de leurs activités (nombre d'adhérents, activités réalisées dans l'année, etc...)*

## **2) SYDER : dissimulation des réseaux**

En février 2009, le conseil a sollicité le SYDER afin de connaître le coût qu'occasionneraient la suppression de 3 poteaux électriques et l'enfouissement des câbles du parking de la salle des fêtes jusqu'à la montée Canard. Le SYDER vient de faire une proposition d'un montant total de 132 900 € avec un coût à la charge de la commune de 79 485 €. Le paiement peut s'effectuer sur 15 ans à raison de 7 149 € par an.

Etes-vous d'accord pour effectuer ces travaux et échelonner le paiement sur 15 ans ?

*Au vote : 14 voix pour*

## **3) Lotissement Le Pilon : permis modificatif**

Sur le lot n° 8, deux pass foncier ont été accordés en septembre dernier mais il convient aujourd'hui d'établir un permis modificatif pour diviser ce lot en deux parcelles, conformément au compromis de vente signé.

Un avant-projet tenant compte de toutes les contraintes liées au lotissement établi par ARLOGIS est en cours d'élaboration. Il conviendra de s'assurer que les acquéreurs maintiendront leur volonté d'acheter ces lots, compte tenu des délais nécessaires pour l'accomplissement des formalités concernant la modification du projet de lotissement. Cet avis est à recueillir avant d'engager les frais afférents à cette modification.

Etes-vous d'accord pour établir ce permis modificatif ?

*Au vote : 5 voix pour, 8 abstentions, 1 voix contre.*

## **4) Stationnement**

Malgré le rappel des règles de stationnement fait dans le dernier bulletin municipal, il est constaté que des automobilistes se permettent toujours autant de libertés : stationnement sur les trottoirs, sur les bandes jaunes tracées au sol, sur l'emplacement réservé à la bouchère le mercredi et samedi matin, ...

Il est donc proposé d'avertir dans un premier temps ces automobilistes par un avis sur le pare-brise du véhicule ; si cet avis n'est pas suivi d'effet, la gendarmerie sera avisée et il lui sera demandé de verbaliser le véhicule.

Etes-vous d'accord sur cette proposition ?

*Au vote : 14 voix pour*

## **5) Etat des voiries (déneigement – salage)**

Un point est à faire sur les actions entreprises cet hiver suite aux différents épisodes neigeux et le coût lié aux interventions :

11 tonnes de sel ont été répandues sur les chaussées pour un coût de 1 300 € ; en comparaison les autres années, ce sont environ 2 à 3 tonnes qui sont utilisées.

Le cantonnier est sorti à 19 reprises la nuit dès 3 H le matin, soit 87 H d'intervention supplémentaire.

Depuis la fonte des neiges, 2 tonnes d'enrobé à froid ont été déposées pour reboucher les principaux trous dans les chaussées.

Afin d'affronter l'année prochaine des conditions climatiques équivalentes, un plan de circulation sera établi afin de dégager uniquement les routes principales.

#### **6) Acquisition d'une auto laveuse**

Un 3<sup>ème</sup> essai de machine a été réalisé ce jour mais n'a pas donné satisfaction. Il convient donc de choisir entre la société ARGOS qui propose un produit à 2 587 € HT et la société GIRERD pour un montant de 2 950 € HT.

La préférence est donnée à ARGOS qui a présenté un produit de meilleure qualité.

Il est rappelé que cette machine ne sera utilisée que par une seule personne et sera stockée dans un local fermé.

Etes-vous d'accord pour l'achat de cette auto laveuse dont le coût sera inscrit au budget investissement 2010 ?

*Au vote : 14 voix pour*

#### **7) Fermage vignes communales**

Actuellement, le calcul du loyer des vignes communales est calculé par rapport au prix de l'hectolitre multiplié par un nombre d'hectolitres à l'hectare : actuellement fixé à 8. Etant donné les difficultés financières connues actuellement par la viticulture, Monsieur le Maire propose de le baisser à 6, ce qui évitera de se trouver face à des difficultés de règlement des sommes dues.

Cela concerne 2 hectares pour la commune. Cela représenterait un « manque à gagner » d'environ 360 € (90 € x 2 hectolitres de moins x 2hectares)

Etes-vous d'accord sur cette proposition ?

*Au vote : 13 voix pour, 1 abstention.*

#### **8) Informations diverses**

- Elagage de 6 tilleuls sur la place de la mairie et du marronnier au parc municipal

4 devis ont été demandés dont voici le détail

entreprises	Coût HT Elagage tilleul	Coût HT Elagage marronnier
Les Jardins de la Chartonnière	660,00	1 300,00
Elagage du Beaujolais	892 ,00	950,00
Espaces verts Beaujolais	942,00	1 350,00
Entreprise THIVIN	1 200,00	1 560,00

L'entreprise « Les Jardins de la Chartonnière » est retenue pour un total de 1 960,00 € HT, son tarif est valable pour les 6 autres tilleuls qu'il est envisagé d'élaguer en 2011.

➤ Rhône en scène

D. LE GOFF a participé à une réunion à l'Hôtel du Département sur le thème de « Spectacles à la carte ». Une offre de 15 spectacles est proposée aux communes du Rhône, un choix de 3 manifestations est possible pour chaque commune avec une prise en charge à 80 % par le Département pour notre commune. Une réflexion est menée pour l'organisation d'un spectacle le 9 octobre 2010 et un autre en janvier ou février 2011.

➤ Accessibilité aux personnes handicapées

M. BENGOCHEA de la société SIGN'ETUDES est passé à Jarnioux jeudi 25 février dernier pour repérer les bâtiments et estimer le temps nécessaire à l'état des lieux afin de proposer un planning d'intervention dans notre commune.

➤ Circulation des cars dans le bourg

Une vitesse excessive des cars traversant le bourg a été constatée à plusieurs reprises, un courrier devra être rédigé pour le signaler au transporteur.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Mardi 6 avril 2010 à 20 h 00

Fin de la séance à 23H 40.